

## Recherches sociographiques



Francine SÉGUIN *et al.*, *La concurrence dans le secteur public*

Réjean Landry

Volume 31, numéro 1, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056506ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056506ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Landry, R. (1990). Compte rendu de [Francine SÉGUIN *et al.*, *La concurrence dans le secteur public*]. *Recherches sociographiques*, 31(1), 127–128.  
<https://doi.org/10.7202/056506ar>

«neutre», cet ouvrage pourrait servir de base à l'élaboration de cas qu'on soumettrait à l'étude des étudiants inscrits dans les programmes en administration qui prolifèrent au Québec.

Allain JOLY

*École des hautes études commerciales.*

---

Francine SÉGUIN *et al.*, *La concurrence dans le secteur public*, Montréal, Agence d'Arc, 1989, 207 p.

Ce livre collige les textes d'un colloque organisé en 1988 par l'École des hautes études commerciales sur «l'introduction de la concurrence dans le secteur public». Le thème s'appuyait sur deux postulats repris en introduction: d'une part, il y a nécessité de maintenir ce secteur; d'autre part, il y a possibilité d'en améliorer l'efficacité et l'efficience en augmentant la concurrence. À quels moyens peut-on recourir pour ce faire? Les collaborateurs du recueil proposent trois séries de moyens.

*Briser certains monopoles.* L'État pourrait intervenir dans le but:

- d'établir une saine concurrence entre organismes d'État;
- de les mettre en concurrence avec l'entreprise privée;
- d'encourager la coexistence entre organismes publics et privés;
- de confier au secteur privé certaines activités du public;
- de mettre en concurrence certains départements d'organismes gouvernementaux avec le privé.

*Augmenter la marge de manœuvre des consommateurs.* À cet égard, le moyen le plus souvent mentionné est le «bon d'achat» dont on parle surtout pour les services d'éducation et de santé.

*Changer les règles de la Fonction publique.* Il pourrait s'agir de modifications aux règles de permanence dans l'emploi, à celles d'évaluation pour tenir compte de la performance dans la rémunération, ou de l'établissement de nouvelles qui permettent aux fonctionnaires de «compétitionner» entre eux ou avec les travailleurs du secteur privé.

Les textes abordent, chacun sous un angle particulier, tel ou tel moyen, de même que les difficultés qu'il soulève. Sans entrer dans le détail de chacun des chapitres de l'ouvrage, un bref survol suffira toutefois à en montrer l'intérêt. L'essai théorique de Gilles PAQUET constitue une efficace mise en situation. «Davantage de concurrence est nécessaire, mais pas suffisant pour réanimer le secteur public: il faut aussi en transformer l'architecture sociale ainsi que la culture organisationnelle.» (P. 6.) Constituant une méthode de découverte, la concurrence ne peut à elle seule revigorer le secteur public. Cette régénération exige aussi l'émergence d'une nouvelle culture organisationnelle. Lionel OUELLET aborde les moyens favorables à la concurrence en examinant les quatre cibles possibles de l'action publique: le producteur, la production/exploitation, le produit et le consommateur. Jacques PARIZEAU

dressé le bilan du rôle et de la place de la concurrence dans les services et les entreprises publiques du Québec. Il conclut que beaucoup de services gouvernementaux n'ont jamais échappé à la concurrence et que la plupart des entreprises d'État ont fonctionné selon les conditions du marché. Bernard LAMARRE montre de quelle façon le retrait volontaire du gouvernement du secteur de l'ingénierie dans le domaine de l'hydroélectricité a contribué à faire émerger de grandes firmes québécoises d'ingénierie. Yves MARTIN brosse le portrait de la concurrence dans le domaine de l'éducation, tandis que Roger GOSSELIN présente l'état de la question dans le secteur des affaires sociales et de la santé. Robert PETRELLI fait le bilan des expériences et des perspectives de la concurrence dans les services municipaux, alors que Roland PARENTEAU analyse les phénomènes de la concurrence et du monopole dans les entreprises publiques. Par la suite, Robert TESSIER traite de la concurrence à l'intérieur de l'appareil gouvernemental et Jean-Luc MIGUÉ aborde l'impact du libre-échange sur la concurrence dans le secteur public. Claude MORIN y examine la concurrence du point de vue des gouvernements, alors que Michel AGNAËFF prend le point de vue des syndicats. Le recueil se termine sur une réflexion plus générale de Jean-Paul L'ALLIER et de Jacques GRAND'MAISON, ce dernier nous invitant à nous méfier, car « L'attitude commune aux divers corporatismes (financiers, syndicaux et professionnels), c'est de penser et d'agir, d'exiger et de s'imposer à tous à partir d'intérêts exclusifs, déguisés en services pour la collectivité. » (P. 189.) La société, rappelle-t-il, est plus complexe que l'État ou le marché.

L'ouvrage, avec ses points de vue équilibrés, devrait être lu par quiconque cherche à comprendre les avantages et les limites de la concurrence dans les services publics. Les auteurs dépassent la vision simpliste qui nous ferait penser que la trousse d'intervention des spécialistes des sciences sociales comporte seulement deux prescriptions : une plus grande dose de marché privé ou une plus grande dose d'implication étatique.

Réjean LANDRY

*Département de science politique,  
Université Laval.*

---

Yves VAILLANCOURT, *L'évolution des politiques sociales au Québec, 1940-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1988, 513 p.

C'est à Yves Vaillancourt, du Département de travail social de l'Université du Québec à Montréal, que nous devons un important ouvrage sur les aspects sociopolitiques de l'évolution de la politique sociale au Québec de 1940 à 1960. Ce livre imposant possède de grandes qualités qui ne le rendent toutefois pas exempt de quelques faiblesses. Tout compte fait, la lecture demeure informative, mais plus ou moins satisfaisante sur les plans du cadre conceptuel et de l'écriture.

La première des deux parties de l'ouvrage est consacrée aux « paramètres généraux », c'est-à-dire au contexte économique et sociopolitique d'émergence des programmes sociaux